

La Défense, le 10 octobre 2006

Le Directeur général de l'urbanisme, de
l'habitat et de la construction

A

François Salgé
Chargé de la mission information
géographique de la DGUHC

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



direction générale
de l'Urbanisme
de l'Habitat
et de la Construction
service
de l'Aménagement
et de l'Urbanisme

objet : Lettre de mission pour le chargé de la mission information géog

référence :

affaire suivie par : François SALGÉ - DGUHC-AU

tél. 01 40 81 15 47

mél. Francois.Salge@equipement.gouv.fr

fichier : S:\Information_geographique\061010-lettre_mission_CMIG_final.doc

L'information géographique est pour la DGUHC un élément fondamental de connaissance, d'analyse des territoires et de leur développement. Elle se révèle également de plus en plus performante en ce qui concerne :

- l'aide à la décision, le pilotage et le suivi des politiques publiques dont est chargée la DGUHC ainsi que leur évaluation (la connaissance et l'analyse des territoires, l'urbanisme et l'application du droit des sols, les risques, l'ingénierie d'appui territorial, le logement et la politique de la ville, le littoral...);
- les échanges et la communication avec tous les partenaires de la DGUHC (et sur le terrain, des services déconcentrés) et le public.

Dans le cadre de l'objectif de doter progressivement le ministère d'une politique coordonnée et volontariste de développement de l'utilisation de l'information géographique la DGUHC a une contribution significative dans le dispositif mis en place dans le ministère, comprenant notamment la mission information géographique du secrétariat général.

La DGUHC, au titre de la loi organique relative aux lois de finance du 1^{er} août 2001 est responsable de trois programmes relevant de deux missions :

- au titre de la mission Politique des territoires, le programme 113 : Aménagement, urbanisme et ingénierie publique,
- au titre de la mission Ville et logement, le programme 135 : Développement et amélioration de l'offre de logement et le programme 109 : Aide à l'accès au logement.

En tant que directeur de ces trois programmes m'incombe la responsabilité de développer le recours à l'information géographique et d'élaborer un schéma de développement de l'information géographique.

Par ailleurs la DGUHC participera activement à l'effort financier programmé jusqu'en 2010 pour l'acquisition de licences de bases de données de référence au profit des services du ministère.

La Grande Arche
Paroi Sud
92055 La Défense

Cedex

tél : 01 40 81 21 22
fax : 01 40 81 94 49
Mél au.dguhc

Dans ce contexte je vous donne comme mission de :

1. Contribuer au développement de l'usage de l'information géographique au sein de la sphère UHC dans le but d'améliorer le service rendu aux usagers,
2. Contribuer au pilotage de ce développement en évaluant en continu les moyens financiers (en investissement comme en exploitation) et humains (organisation et formation) à y consacrer,
3. Contribuer à la cohérence des politiques liées à l'information géographique relevant de la sphère UHC
 - Politiques de production et de diffusion de couches d'information géographique,
 - Politiques requérant l'usage de l'information géographique
 - Politiques conditionnant le recours à l'information géographique
4. Contribuer à la prise en compte des développements technologiques du domaine de l'information géographique dans les pratiques de la sphère UHC

L'objectif principal de votre mission est de favoriser et développer aux divers niveaux (national, régional, départemental), l'utilisation de l'information géographique au profit de la connaissance des territoires et des politiques de la DGUHC, dans l'optique à terme d'un partage aussi large que possible avec les autres administrations de l'Etat et les collectivités territoriales et d'une amélioration de la communication avec les usagers et les citoyens.

Dans ce cadre, les objectifs particuliers sont les suivants :

- a) Elaborer le schéma de développement de l'information géographique de la sphère UHC
- b) Améliorer et rationaliser le recours à l'information géographique et aux outils associés par l'administration centrale et les services déconcentrés dans le cadre des programmes LOLF dont je suis responsable,
- c) Préciser les besoins vis à vis de la fonction support du ministère en matière de référentiels géographiques et de leurs mécanismes d'accès, d'outils géomatiques, de soutien juridique, de sensibilisation et de formation et de soutien du réseau scientifique et technique,
- d) Et préciser les modalités de partenariats avec les organismes publics relevant de la sphère UHC et concernant l'information géographique.

Dans un premier temps, la mission se consacrera prioritairement aux chantiers suivants, qui seront autant de contribution au schéma de développement de l'information géographique de la sphère UHC :

- Etudier la mise en œuvre des recommandations de modernisation relatives à l'urbanisme, au droit des sols (ADS) et aux servitudes d'utilité publiques (SUP),

- Participer à l'étude de l'apport de l'information géographique en matière de gestion des populations défavorisées, de gestion des fonds d'aide au logement et plus généralement des gestions territoriales des interventions de l'Etat en matière d'habitat,
- Participer au titre de la DGUHC aux projets gouvernementaux et européens visant à améliorer la diffusion et l'accès aux informations géographiques,
- Animer une réflexion sur la place de l'information géographique dans les travaux de recherche et d'expérimentation relatifs à l'urbanisme, la construction et l'aménagement,
- En terme de triptyque « contenu – droits d'usage – prix », contribuer à la mise au point du protocole quinquennal avec l'IGN et des conventions annuelles valant marché (commande).
- Participer à la réflexion sur les parcours professionnels, la validation des acquis et les besoins en formation à mener au sein de la sphère UHC (sensibilisation des cadres et des chargés d'étude, formation des opérationnels, géomaticiens¹).

Placée auprès du chef du service aménagement et urbanisme, votre mission est transversale à l'ensemble des services de la DGUHC.

Vous prendrez appui sur les chargés « géomatique/information géographique/SIG » des structures de la sphère UHC, notamment sur la sous-direction de l'observation et des études du service aménagement et urbanisme et sur le CERTU (service urbanisme et pôle géomatique national).

Des déplacements en France, contacts avec les DDE notamment, et à l'étranger vous seront facilités en tant que de besoin.

signé

Alain Lecomte

¹ En tant que spécialistes de la donnée géographique et de ce que l'on peut en faire (limite d'usage notamment), en tant que personne ressource pour la capitalisation des données et des usages)